



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les groupes France-Allemagne du Sénat et du Bundesrat regrettent la fermeture de plusieurs Goethe Institut en France

26 octobre 2023

Les Présidents des groupes d'amitié France Allemagne du Sénat, M. Ronan Le Gleut, et Allemagne France du Bundesrat, Anke Rehlinger, ministre présidente de la Sarre, expriment leurs plus vives préoccupations suite à l'annonce de la fermeture de trois bureaux du Goethe Institut en France, à Bordeaux, Lille et Strasbourg.

Le renforcement mutuel de l'apprentissage des langues constitue pourtant une priorité historique et partagée par les deux pays, consacrée dans le Traité de l'Élysée, et réaffirmée en 2019 par le Traité d'Aix La Chapelle. La décision de fermer les instituts Goethe contredit cette priorité.

Pour M. Ronan Le Gleut, *"cette décision est regrettable, alors que nous célébrons, en 2023, le 60ème anniversaire du Traité de l'Élysée, et l'amitié franco allemande. À l'heure des doutes sur la vigueur du partenariat bilatéral entre nos deux pays, c'est un très mauvais signal qui est envoyé. La connaissance de la langue partenaire est une condition fondamentale d'une coopération efficace entre nos pays"*.

"Je déplore vivement cette décision", a déclaré la ministre présidente Anke Rehlinger. "Les instituts Goethe, en tant que lieux de rencontre et d'échange, apportent une contribution importante à l'entente et aux liens franco allemands. Il en faut davantage, et non pas moins, surtout en ces temps difficiles". En tant que Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne, chargée des relations culturelles franco allemandes, Mme Anke Rehlinger s'est également prononcée en faveur du maintien des instituts Goethe.

Les groupes d'amitié ont toujours souligné l'importance de l'apprentissage de la langue du partenaire comme base d'une compréhension mutuelle et d'une bonne coopération. Les présidents des groupes d'amitié se disent prêts à approfondir cette question dans le cadre de leurs futures rencontres.

CONTACT :

Charlotte FAYE, secrétaire exécutive - c.faye@senat.fr – Tél. : 01 42 34 23